



Agent de liaison (mobilisation)

Septembre 2023 – Août 2024

Pour une bonne mobilisation, la communication est essentielle

Si votre lieu de travail n'est pas représenté par un délégué pour l'année scolaire 2023-2024.

Il est important qu'une personne par école soit désignée pour s'assurer de bien communiquer les informations entre le syndicat et les membres.

Son rôle sera d'informer les membres de l'APPA de son milieu de travail des actions, événements que le syndicat entreprendra durant l'année scolaire.

Le syndicat enverra soit par courriel ou par courrier interne des informations importantes à diffuser le plus rapidement possible à vos collègues.

La force d'un syndicat réside, sans contredit, dans la mobilisation de ses membres et, il faut se rappeler que l'APPA, c'est chacun d'entre vous.

Je soussigné(e), accepte de représenter les membres de mon lieu de travail à titre de :
Agent de liaison.

Signature de l'agent de liaison

Date

Informations de la personne Agent de liaison

Nom :

Matricule :

Lieu de travail :

Classe d'emploi :

Numéro de téléphone :

Cellulaire

Travail

Adresse courriel :

(Autre que CSSDM si possible)

Veuillez retourner ce formulaire complété à Jean De Grandpré, par courriel : jdegrandpre@appa.qc.ca